



Déménagement imprévu suivi judiciaire y a t'il un risque pour me

Par **ORLANE**, le **27/02/2009** à **19:46**

voila j'aimerais déménagé dans le sud mais le problème c'est que je suis suivi pour mes enfants par une éducatrice par voie judiciaire je voudrais prévenir personne de mon départ car j'ai eu des menaces de mort de mon ancien copain et de sa famille ils n'arrêtent pas de me harceler est-ce que je risque quelque chose par rapport à mes enfants si je ne préviens pas l'éducatrice